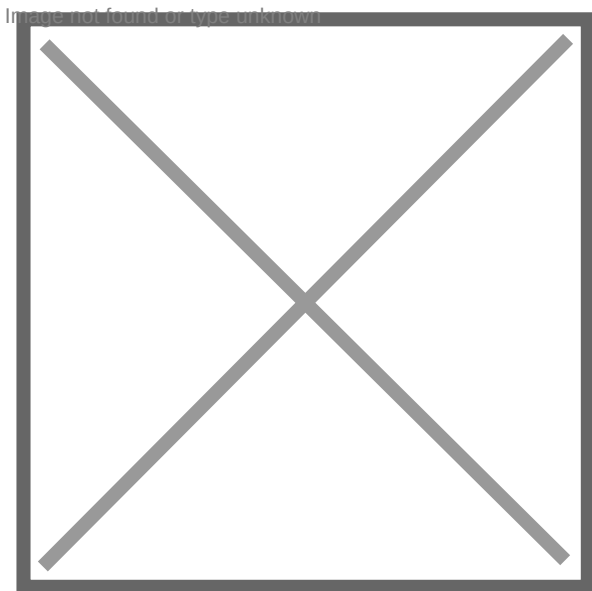




Utilisation d'images pour un document scientifique

Par **65Adrien**, le **14/03/2013** à **19:28**

Bonjour,
Je viens sur ce forum car je me pose une question concernant la propriété intellectuelle. Je suis actuellement étudiant, en pleine rédaction de thèse. Pour mon manuscrit, j'ai besoin de certaines images présentes dans des livres.
Etant donné que je cite les sources de chaque illustration dans mon manuscrit (qui a un caractère scientifique), dois-je demander aux maisons d'édition le droit d'utiliser ces images ? ou le simple fait de les utiliser à des fins scientifiques permet de se passer des autorisations ?
En vous remerciant par avance.

Par **trichat**, le **15/03/2013** à **18:11**

Bonsoir,
Lorsque vous utilisez à titre d'illustration des photos, des citations pour un travail scientifique, tel qu'une thèse, vous devez indiquer dans votre bibliographie toutes les coordonnées des ouvrages d'où elles sont issues: auteur, titre de l'ouvrage, publication (éditeur, année édition, nombre de pages). Mais votre directeur de thèse aurait dû vous l'expliquer et il y a une norme de présentation de la bibliographie.
Ceci dit, bon courage et bonne thèse.
Cordialement